



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les entreprises demandent au G20 un partenariat pour l'emploi

Washington, D.C., 19 avril 2010 – Les leaders du monde des affaires des principales économies mondiales ont rencontré les Ministres du travail du G20 à Washington aujourd'hui pour leur demander de travailler plus étroitement avec le secteur privé afin de préserver et de créer des emplois et d'améliorer l'employabilité des travailleurs.

Les Ministres du travail et de l'emploi des pays du G20 se réuniront à Washington demain pour rédiger des recommandations aux dirigeants du G20.

« L'éducation et la formation et les objectifs plus vastes définis en priorité par les dirigeants du G20 à Pittsburgh l'année dernière ne se réaliseront par les gouvernements qu'avec un partenariat avec les entreprises, tant dans les définitions des politiques que dans les fournitures de services » a déclaré **M. Wiseman Nkuhlu** (Afrique du Sud), Président de l'Organisation internationale des Employeurs (OIE).

« Une reprise économique rapide et durable mènera à la croissance de l'emploi » ont déclaré les leaders du monde des affaires. Selon **M. Charles P. Heeter, Jr.**, Directeur à Deloitte LLP et Président du Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) : « Au cours de cette reprise, la restauration des conditions pour un rétablissement durable mené par le secteur privé doit faire l'objet d'une attention permanente ...C'est un passage obligé pour maximiser la création durable d'emplois ».

L'OIE et le BIAC ont organisé conjointement la délégation représentant le monde des affaires. Leurs principales recommandations aux Ministres furent :

- ▶ de revoir et réformer la réglementation affectant les activités des entreprises, afin de mieux soutenir un retour vers une croissance durable, l'investissement et l'emploi ;
- ▶ se concentrer sur l'employabilité de tous les groupes, y compris comme priorité clé ceux en marge du marché du travail, pour s'assurer d'un soutien et d'incitations auprès des chercheurs d'emploi et des chômeurs pour trouver un emploi ;
- ▶ d'améliorer l'éducation et la formation professionnelle pour aider les travailleurs à éviter le chômage et à rester dans la force de travail durant les crises du marché du travail ;
- ▶ d'établir des arrangements du travail plus flexibles, y compris par le travail intérimaire et à temps partiel comme un moyen d'avoir plus d'individus dans la force de travail.

L'Organisation internationale des Employeurs (OIE) et le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) ont publié une Déclaration commune disponible sur www.ioe-emp.org ou www.biac.org.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter M. Scott Barklamb à barklamb@ioe-emp.org ou M. Eric Oechslin à oeschlin@ioe-emp.org, et Mme Nicole Primmer à primmer@biac.org